

L'amnistie générale polarise les débats

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3679 - Lundi 28 septembre 2015 - Prix : 10 DA

Corruption

Procès jeudi de l'affaire Chani-Boukhari pour malversations

L'inspecteur régional Est de la police à propos du code de procédure pénale

«Un acquis à appliquer avec professionnalisme»

Qui de la France et de l'Algérie va le plus mal ?

Par Mohamed Habili

Une frange de l'opinion française, dont le meilleur représentant pourrait bien être Nicolas Sarkozy, rate de nos jours rarement une occasion de dresser un tableau sombre de l'avenir de l'Algérie, en affectant bien sûr de s'en inquiéter énormément, par ces temps peut-être en effet à rallonge marqués entre autres par un faible cours du pétrole. A la fréquence dont cette inquiétude revient désormais dans le débat en France, il ne serait pas étonnant qu'elle devienne, dans la perspective de la présidentielle de 2017, un des thèmes de la campagne auquel est tenu de sacrifier tout candidat digne de ce nom. Ce serait toutefois manquer à la vérité que de donner à croire que ce n'est que vu de France que l'avenir de l'Algérie se présente sous de sombres couleurs. Ici même il existe bien des gens pour croire que le pays va tout droit dans le mur. D'ailleurs, depuis le temps que cette prédiction est faite, et par tant de personnes, on se demande comment il se fait que le crash ne se soit pas encore produit. S'il est un point sur lequel les opposants s'entendent, s'il est une certitude commune à tous, ou quasiment, c'est bien celle-là. Donc, qu'il y ait des voix en France pour entonner la même vaticination périodiquement, c'est un peu dans l'ordre des choses.

Suite en page 3

«Nécessité de réactualiser la stratégie nationale», selon le ministre

La formation professionnelle inadaptée aux besoins économiques



Mohamed Mebarki a insisté sur la nécessité d'une réactualisation de la stratégie nationale dans le secteur. «Les nouveaux défis induits par la chute brutale du prix du pétrole nécessitent une réactualisation de la stratégie nationale de l'enseignement et de la formation professionnels», a soutenu le ministre qui donnait le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée.

Lire page 2

Bousculade de La Mecque

La polémique enfle entre Ryad et Téhéran

Salon international du livre d'Alger

A titre posthume, Nadjib Mahfoud revient avec «Ahlam fatrat nakaha»

«Nécessité de réactualiser la stratégie nationale», selon le ministre

La formation professionnelle inadaptée aux besoins économiques

■ Mohamed Mebarki a insisté sur la nécessité d'une réactualisation de la stratégie nationale dans le secteur. «Les nouveaux défis induits par la chute brutale du prix du pétrole nécessitent une réactualisation de la stratégie nationale de l'enseignement et de la formation professionnels», a soutenu le ministre qui donnait le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée.

Par Meriem Benchaouia

Le secteur de la Formation professionnelle est, plus que jamais, appelé à «adapter son système de formation et d'enseignement aux nouvelles exigences, au plan économique, mais également en matière de marché de l'emploi», a affirmé hier, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Pour ce faire, Mohamed Mebarki, a insisté sur la nécessité d'une réactualisation de la stratégie nationale dans le secteur. «Les nouveaux défis induits par la chute brutale du prix du pétrole nécessitent une réactualisation de la stratégie nationale de l'enseignement et de la formation professionnels», a soutenu le ministre qui donnait le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée professionnelle, à l'Institut national supérieur de la formation professionnelle de Berrouaghia à Médéa. Il a, à cet effet, assuré que cette réactualisation «permettra à notre pays de relever ces défis et de réduire l'impact de la chute brutale du prix du pétrole sur notre économie». Le secteur de la Formation professionnelle doit, a-t-il ajouté, répondre, au même titre que beaucoup d'autres secteurs d'activités, à ces exigences, en assu-



Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels

rant une formation qualifiante et de qualité susceptible d'aider à hisser le niveau de performance de notre économie nationale. M. Mebarki a évoqué, dans ce contexte, la création de «pôles d'excellence spécialisés qui cadrent avec les spécificités de chaque région et permettent l'optimisation de ces potentialités», expliquant que ces pôles vont servir de référence dans des segments d'activités bien définis. Il a cité le cas des pôles d'excel-

lence en formation agricole, qui devraient voir le jour «prochainement» dans l'une des cinq wilayas retenues à cet effet, à savoir Ain-Defla, Biskra, El-Oued, Mascara et Médéa, insistant sur l'implication d'autres secteurs dans la concrétisation de cet objectif. «Le secteur économique et productif doit être partie intégrante de cette stratégie», a affirmé le ministre, insistant sur le renforcement du partenariat intersectoriel et l'ouverture du

secteur de la formation sur la sphère économique. Quatre nouvelles spécialités ont été introduites, lors de cette nouvelle rentrée, dans le programme de formation. Il s'agit de la culture des plantes médicinales et aromatiques, les travaux géotechniques, les travaux publics et les ouvrages d'art et la formation en laborantin en mines et carrières. Par ailleurs, Mohamed Mebarki a appelé à davantage d'efforts en matière d'enseignement profes-

sionnel afin qu'il puisse remplacer, à terme, l'enseignement technique assuré par le secteur de l'Education nationale. «L'enseignement professionnel doit réaliser impérativement un bond significatif qui lui permet de s'aligner sur la même trajectoire que la formation professionnelle, d'être en mesure de combler le vide laissé induit par l'abandon de l'enseignement technique», a-t-il indiqué. Le ministre a estimé que le passage de l'enseignement technique vers l'enseignement professionnel «connaît quelques flottements», mais des efforts sont déployés afin que ce «remplacement puisse aboutir dans les meilleures conditions» et ouvrir de larges perspectives devant les élèves, issus du secteur de l'éducation, qui veulent s'orienter vers l'enseignement professionnel. Pour pallier cette insuffisance, le secteur de la Formation professionnelle compte porter, d'ici à quelques années, le taux de couverture en matière de formation par apprentissage de 50 à 70 % des offres garanties par les établissements du secteur, afin de combler, d'une part, le déficit enregistré dans certaines spécialités et métiers, et faire face à la demande croissante du marché en matière de main-d'œuvre qualifiée, a souligné M. Mebarki.

M. B./APS

La rentrée par les chiffres

LE SECTEUR de la Formation et de l'Enseignement professionnels offre, à l'occasion de la présente rentrée, pas moins de 410 000 postes de formation aux nouveaux stagiaires, en hausse de plus de 20 000 postes, par rapport à la rentrée de 2015, portant ainsi l'effectif global du secteur à 650 000 stagiaires. Le nombre de stagiaires qui sont déjà en formation, est estimé à 244 000, selon les statistiques du ministère, portant ainsi à 650 000 stagiaires, l'effectif global des stagiaires inscrits à l'échelle nationale. Les modes de formation résidentielle et par apprentissage accaparent le gros des offres de formation, avec un total chacun de 120 000 postes, suivis respectivement par la formation de la femme au foyer, à distance et des cours du soir, avec, dans l'ordre, 40 000 p o s t e s , 30 000 et 28 000 postes. Le secteur assure également 15 500 postes de formation pédagogique en milieu carcéral et 16 000 dans les établissements privés, alors que l'offre de formation en alphabétisation-qualification représente 4 500 postes. Sur

les 442 spécialités que compte la nomenclature officielle, 381 spécialités sont programmées, cette année, à travers les structures de la formation du pays, réparties sur 22 branches professionnelles. Un total de 240 000 stagiaires avaient obtenu, durant l'année professionnelle 2014, des diplômes professionnels, dont 16 000 dans le secteur de l'artisanat de service, 9 795 en hôtellerie et tourisme et 7 760 en construction métallique, selon les chiffres communiqués par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Le secteur compte 1 213 établissements de formation et d'enseignement professionnels, auxquels viennent s'ajouter 35 nouveaux établissements, 15 instituts nationaux, 19 centres de formation et un institut d'enseignement professionnel. Sur le plan de l'équipement technico-pédagogique, le secteur a réceptionné 1 408 équipements au profit de ces établissements, tandis qu'en matière d'encadrement, ce dernier a bénéficié de 66 500 postes budgétaires, dont 1 500 nouveaux postes ouverts à l'occasion de la nouvelle rentrée. M.B./APS

La rentrée a eu lieu hier à Béjaïa

16 500 stagiaires ont rejoint les centres de formation

Les 25 centres de formation et les 2 instituts de la wilaya de Béjaïa ont accueilli hier plus de 16 500 stagiaires dont 8 000 vont subir des formations pour la première fois. Rappelons que les concours d'entrée dans ces centres ont eu lieu les 20, 21 et 22 du mois courant. Les stagiaires sont inscrits dans les 138 spécialités disponibles cette année. Le coup d'envoi de cette rentrée a été donné par le wali au niveau du CFPA d'Ihaddaden. Lequel a relevé «la nécessité d'adapter les formations aux spécificités

de la région». Pour lui, «il y a des formations qui ne répondent pas aux besoins de la région».

Il a donc demandé au directeur de la formation professionnelle de la wilaya de «réunir les directeurs des centres et cadres du secteur et inviter les opérateurs économiques et industriels de la wilaya afin de se concerter et recenser les besoins du marché du travail de la région». De nouvelles formations liées à la protection des plantes, les produits gras, ont été lancées mais, il reste beau-

coup à faire pour adapter le secteur aux besoins du marché. Pour le wali «il y a des filières qui ne répondent pas aux besoins de la région et d'autres inexistantes, relevant que la formation aux métiers de la pêche ne doit pas être uniquement théorique tel que constaté».

«D'autres filières ne sont pas bien pas prises en charge telle que la formation en optique», a soutenu le premier responsable de la wilaya sur radio Soummam. A noter qu'en matière d'infrastructures, un nouveau CFPA est en cours de réalisation

dans la commune de Darguina et des travaux d'extension ont été menés au niveau du CFPA de Sidi-Aich.

Par ailleurs, la rentrée dans le secteur à Akbou s'est effectuée dans les deux centres de formation qui ont respectivement accueilli 252 et 130 stagiaires (pour le CFPA filles). Le premier offre 7 spécialités et a accueilli 125 stagiaires en mode apprentissage et le second offre 5 spécialités et a accueilli 55 stagiaires en mode apprentissage.

H. C.

Dix ans depuis le référendum sur la charte pour la réconciliation

L'amnistie générale polarise les débats

■ Dix ans depuis l'application des mesures de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, un débat s'installe sur l'approfondissement de ce texte, notamment dans son volet politique.

Par Nacera Chennafi

Il y a dix ans un nombre important d'Algériens ont dit oui pour la charte pour la paix et la réconciliation nationale, un 29 septembre 2005, un choix qui était difficile à prendre mais il fallait participer à l'arrêt du drame qui a secoué la société algérienne durant plus de 12 ans. La charte pour la paix et la réconciliation nationale se précisera le 27 février 2006 par une ordonnance dont le processus de mise en application venait d'être lancé à la faveur des nombreux décrets présidentiels en rapport.

Il s'agit des décrets présidentiels relatifs à l'extinction de l'action publique, à l'indemnisation des victimes de la tragédie, de l'aide de l'État aux familles démunies et éprouvées par l'implication d'un de leurs proches dans le terrorisme, des modalités de réintégration ou d'indemnisation des personnes ayant fait l'objet de mesures administratives de licenciement pour des faits liés à la tragédie nationale, ou encore de celui de l'indemnisation des personnes physiques victimes de dommages corporels ou matériels subis par suite d'actes de terrorisme ou d'accidents survenus dans le cadre de la lutte antiterroriste, ainsi qu'à leurs ayants droit.

Aujourd'hui, la porte de la repentance est toujours ouverte, d'ailleurs toute une famille s'est rendue aux services de l'Armée nationale populaire après plus de vingt ans de vie dans les forêts de Djijel.

En dehors de cette porte qui reste ouverte, certaines voix s'élèvent pour dire que la charte pour la paix a réglé la crise



Le président de l'Instance de suivi de la mise en œuvre de la charte, M' Azzi

dans son aspect sécuritaire et reste le politique. C'est le cas du Parti des travailleurs. Il y a aussi ceux qui se focalisent sur le dossier des disparus, sachant que plus de 7 100 familles de disparus bénéficient d'indemnisation dans le cadre des dispositions de la Charte. Il y a aussi le dossier des femmes violées dans les maquis.

Il y a également ceux qui appellent à une amnistie générale et certains leaders de l'ex-Fis tentent d'exercer à nouveau la politique alors que la charte et la loi sur les partis l'interdisent. Dans ce cadre, l'annonce de l'ex-chef de l'AIS, Madani Mezrag, portant création d'un parti a laissé place au doute.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa

Hanoune, a insisté il y a quelques jours sur la nécessaire actualisation de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale dix ans après son adoption, «*afin de pouvoir clore tous les dossiers encore ouverts à ce jour*». Intervenant lors de l'université d'été du PT, le 23 août dernier, M^{me} Hanoune a suggéré de remonter aux origines de la décennie noire en Algérie «*non pas dans un esprit vindicatif mais pour tourner définitivement cette page douloureuse*».

Lors d'une conférence de presse, animée conjointement au Forum du quotidien national «*DK News*» avec le président de la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des droits de l'homme (CNCPPDH), samedi dernier,

Farouk Ksentini, président de la Commission nationale des droits de l'homme n'a pas écarté d'aller vers une amnistie générale. «*Tous les pays ayant précédé l'Algérie en matière d'instauration de la paix et de la réconciliation ont fini par aller vers une amnistie générale*», a-t-il expliqué. Toutefois, il rappellera que la décision revient au président de la République de décider de cette amnistie.

Il y a quelques jours, Ahmed Ouyahia, Sg par intérim du RND et directeur de cabinet de la Présidence de la République s'est prononcé contre cette éventuelle amnistie générale.

Il est à noter qu'un rapport final et global sur l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale sera remis, au courant de cette semaine, au président Bouteflika, selon le président de l'instance de suivi de la mise en œuvre de ladite charte, M' Azzi.

M' Azzi a expliqué que le rapport comprend aussi des suggestions. Il s'agit notamment de la révision de l'indemnisation des victimes du terrorisme, le statut des enfants nés dans les maquis, l'indemnisation des personnes ayant subi des dégâts matériels et économiques durant la période de la tragédie nationale ainsi que ceux qui étaient détenus dans le Sud du pays. La cellule a également suggéré la mise en place d'une instance permanente ou d'un secrétariat d'Etat à même d'assurer le suivi des dossiers, d'une manière permanente, des victimes du terrorisme lesquelles ne seront plus dispersées entre les différents ministères et administrations pour bénéficier de leurs indemnités. N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Qui de la France et de l'Algérie va le plus mal ?

Suite de la page une

Même s'il n'est peut-être pas complètement inutile de déterminer de quel côté de la mer a vu le jour ce qui est en train de devenir un refrain, sinon une incantation. Cela dit, rien n'interdit de se livrer ici même au même exercice, consistant à sonder l'avenir de la France en se basant sur ses grands traits du moment. Et là, impossible de ne pas relever que c'est au moment où elle se porte le moins bien que les pronostics sur l'avenir de l'Algérie se sont singulièrement et brutalement assombris. Voilà un pays dont l'économie ne croît plus, de plus un pays fortement endetté, qui emprunte pour financer son modèle social et payer ses fonctionnaires, et qui peut se trouver à tout moment écrasé sous le poids de sa dette. Passe encore si ce n'est qu'au plan économique que la conjoncture est mauvaise. Sur le plan politique, cela ne va guère mieux en effet, avec une extrême droite qui a le vent en poupe, et dont le chef de file a des chances de se faire élire dès la prochaine élection présidentielle. D'ores et déjà, le Front national est le principal parti en France. Les sondages sont unanimes : sa candidate l'emporterait si c'était au candidat socialiste, à la limite quel qu'il soit, qu'elle avait affaire en 2017. Il est vrai que ces mêmes sondages donnent le candidat de droite vainqueur dans le même cas de figure. Certains en concluaient que s'il en est ainsi c'est en premier lieu parce que les électeurs français dans leur majorité ne veulent à aucun prix d'un président de gauche. Ce serait le moindre mal si ce n'était que ça. La réalité est en fait beaucoup plus grave : la droite classique française s'inscrit en faux contre la stratégie du front républicain, seul moyen de faire barrage le cas échéant à l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. En langage marxiste, on appelle cette évolution de l'opinion la fascisation. Si le candidat de droite est assuré de vaincre la candidate d'extrême droite, ce n'est parce qu'il a suffisamment de voix dans son propre camp pour ce faire, c'est parce que le front républicain, c'est-à-dire le front antifasciste, a encore du sens à gauche. L'électorat de gauche se mobilisera contre la candidate de l'extrême droite, comme il l'a déjà fait en 2002. On le voit donc, s'il y a un pays qui soit menacé du pire dans le court terme ce n'est pas l'Algérie, malgré la chute du prix du baril, mais la France, dont l'économie ne parvient pas à renouer avec la croissance et où la lépénisation des esprits a à ce point avancé qu'elle a peut-être déjà atteint le point de non-retour. M. H.

Comité bilatéral algéro-tunisien aujourd'hui à Alger

L'investissement au menu

La 9^e réunion du Comité bilatéral algéro-tunisien, chargé du suivi et de l'évaluation de la coopération industrielle, se tiendra lundi à Alger, notamment en vue d'identifier des secteurs qui pourraient constituer des domaines d'investissement pour les opérateurs des deux pays. Cette rencontre, qui sera axée sur le renforcement des relations économiques bilatérales dans l'industrie et les mines, sera co-présidée par le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesslem Bouchouareb et le ministre tunisien de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, Zakaria Hamad, en visite de deux jours en Algérie. Précédée samedi et dimanche par des réunions au niveau des experts, la réunion vise, selon le ministère de l'Industrie et des Mines, à asseoir un partenariat «*stratégique exceptionnel et bénéfique*», compte tenu de la «*ferme volonté politique qui anime les deux gouvernements*».

Les réunions des experts se sont penchées sur l'évaluation des actions de coopération réalisées entre les deux pays et l'examen des perspectives de promotion des relations de partenariat et des échanges entre les institutions en charge du développement industriel dans les deux pays.

M. Bouchouareb, qui recevait le ministre tunisien à son arrivée à Alger, a déclaré que la réunion du Comité bilatéral sera l'occasion pour les deux parties de «*dépasser le stade des liens simplement commerciaux entre les deux pays et identifier des secteurs d'investissement en faveur des opérateurs des deux pays fondés sur des partenariats gagnant-gagnant*». Elle permettra, a-t-il soutenu, de préparer la tenue du prochain Comité mixte algéro-tunisien, prévu les 25 et 26 octobre à Alger et qui sera co-présidé par les Premiers ministres des deux pays. «*La réunion d'octobre sera une étape importante pour un nouveau départ dans les relations algéro-tunisiennes*», a encore souligné M. Bouchouareb. Pour sa part, M. Hamad a indiqué, dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediène, que la coopération entre l'Algérie et la Tunisie «*ne devrait pas se limiter au volet technique, mais doit être élevée au rang de partenariat économique gagnant-gagnant*», citant notamment les domaines des normes, les parcs industriels et la propriété industrielle.

Il a en outre émis le souhait que le produit algérien trouve sa place en Tunisie, évoquant, dans ce sens, la reconnaissance

mutuelle et la certification des produits afin de fluidifier les échanges commerciaux entre les deux pays, dont les moyens pour y parvenir seront discutés lors de sa visite.

Plusieurs projets ont été concrétisés entre les deux pays depuis la tenue en février 2014 de la 19^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, qui a été sanctionnée par une série de décisions constituant un nouveau jalon dans la coopération bilatérale aux plans sécuritaire, économique et commercial. L'entrée en vigueur, en mars 2014, de l'accord commercial préférentiel signé entre les deux pays avait en effet sanctionné les travaux de la Grande commission mixte. En matière de finances, il a été décidé de renforcer la coopération entre les institutions financières, notamment les banques centrales et d'œuvrer à la résolution des questions financières restées en suspens.

D'autre part, les deux parties avaient convenu de faciliter la circulation des personnes et des marchandises à travers le redéploiement des postes douaniers et la poursuite de la coopération pour venir à bout de la contrebande ainsi que l'échange d'informations sur le détournement de fonds. Kamélia N.

L'inspecteur régional Est de la police à propos du code de procédure pénale

«Un acquis à appliquer avec professionnalisme»

■ Les nouvelles dispositions introduites dans le code de procédure pénale seront applicables «six mois après la date d'adoption de l'ordonnance modifiée (23 juillet 2015)».

Par Yasmine Ayadi

S exprimant sur la question des nouvelles dispositions introduites dans le code de procédure pénale, l'inspecteur régional Est de la police, Mustapha Benaini, a estimé qu'il s'agit d'un acquis national à appliquer avec professionnalisme. Les récentes dispositions introduites dans l'ordonnance portant code de procédure pénale constituent un «acquis national» qu'il s'agit d'appliquer avec professionnalisme, a-t-il indiqué hier à Constantine. Intervenant à l'ouverture d'une rencontre régionale d'information sur l'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance n°155-66 portant code de procédure pénale, le même responsable a

appelé les différents éléments de ce corps constitué, notamment les officiers de la police judiciaire, à «examiner minutieusement toutes les modifications apportées au texte». Les nouvelles dispositions introduites dans le code de procédure pénale seront applicables «six mois après la date d'adoption de l'ordonnance modifiée (23 juillet 2015)», a souligné M. Benaini, insistant sur «l'importance de maîtriser tous les détails de ces nouvelles dispositions afin de permettre une meilleure application sur le terrain». Dans ce contexte, M. Benaini, après avoir évoqué les avantages des nouvelles dispositions sur les plans social et professionnel, notamment, a affirmé qu'il serait «intransigeant devant toute ignorance ou mauvaise interprétation qui viendrait à être signalée à ce propos». Les cadres de la Sûreté nationale et les officiers de police judiciaire, en particulier, «doivent savoir que les nouvelles dispositions introduites dans le code de procédure pénale visent à garantir le respect des principes d'un



procès équitable et la consécration du caractère exceptionnel de la détention préventive», a souligné pour sa part le chef du bureau régional de la communication et des relations publiques,

Rachid Labaili. Parmi les points forts de ce code, figure la nouvelle disposition conditionnant l'ouverture d'une information judiciaire pour des faits qui surviendraient dans une entreprise

publique (ou mixte) à la suite d'une plainte préalable des organes sociaux concernés, ont estimé les participants à cette rencontre régionale d'information. **Y. A.**

Laghouat

Deux nouvelles facultés à l'université Amar-Thelidji

DEUX nouvelles facultés ont été ouvertes, au titre de la nouvelle saison universitaire 2015/2016, à l'université Amar-Thelidji à Laghouat, a-t-on appris hier du recteur de cette institution.

Fruit d'une restructuration opérée au niveau des départements, ces facultés dédiées aux sciences humaines, islamiques et civilisation, et au génie-civil et architecture, portent à neuf le nombre total des facultés existantes au niveau de l'université de Laghouat, a précisé le recteur, Djamel Benbartal.

Cet aménagement devra permettre une meilleure gestion administrative, l'amélioration des conditions pédagogiques et la promotion de la recherche scientifique, a-t-il expliqué.

Selon le même responsable, les structures du secteur de l'enseignement supérieur se sont renforcées par l'ouverture dernièrement d'un Centre national de recherche en sciences islamiques et en civilisation, premier du genre à échelle nationale, pour un coût de 100 millions DA.

L'université de Laghouat a procédé, au titre de cette nouvelle saison, à l'ouverture de classes préparatoires en génie mécanique, à la satisfaction de 51 étudiants qui pourront, après deux ans d'études, accéder aux écoles nationales spécialisées dans le domaine, a ajouté le même responsable.

L'université Amar-Thelidji a accueilli, au titre de la nouvelle rentrée, 25 308 étudiants inscrits dans 11 domaines totalisant 75 spécialités d'enseignement en Licence et 96 spécialités en Master, encadrées par 958 enseignants, dont 45 de rang de professeur.

Yanis G.

Actuellement en réhabilitation

L'hôtel Panoramic réceptionné en octobre

L hôtel Panoramic de Constantine, objet d'une importante opération de réhabilitation, sera réceptionné «durant la première décennie du mois d'octobre prochain», a appris l'APS dimanche, auprès de la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat (DTA). L'action de relookage de cette infrastructure touristique qui se distingue par une vue imprenable sur le vieux Constantine et le pont de Sidi-Rached, avait été lancée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a rappelé le chef du service du tourisme à la DTA, Amar Bentorki, en marge d'une exposition organisée au Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre).

La mise à niveau de cet établissement hôtelier, confiée à une entreprise chinoise, permettra à la wilaya de renforcer ses capacités d'accueil et d'améliorer la qualité des prestations offertes, a estimé le même responsable, soulignant «l'impact de cette action dans la revalorisation du cachet urbain de la capitale de la culture arabe».

Situé avenue Aouati-Mustapha, au centre de la ville du Vieux Rocher, l'hôtel Panoramic, d'un style architectural moderne, est composé de 6 étages comptant 72 chambres, 2 restaurants, des salons et une salle de conférences. Le salon organisé pour célébrer la Journée mondiale du tourisme accueille une dizaine d'agences de tourisme qui s'emploient à promouvoir les atouts de cette

wilaya, a-t-on constaté.

Il s'agit, selon M. Bentorki, d'une initiative destinée à offrir des opportunités de contacts et d'échanges d'expériences entre tour-opérateurs en matière de promotion du produit touristique local.

Ce rendez-vous vise également à mettre en exergue les nouveaux projets d'investissements, publics et privés, ainsi que les mesures incitatives destinées à promouvoir les investissements dans le secteur du tourisme, a-t-il ajouté.

La wilaya de Constantine dispose de l'heure actuelle de 23 établissements hôteliers, dont 14 classés, offrant 1 455 chambres et 2 473 lits, a-t-on signalé à la DTA.

Salem K.

Partenariat algéro-français

Le centre d'excellence de Rouiba inauguré le 17 octobre

Le centre d'excellence de formation aux métiers de l'énergie et de l'électricité, fruit d'un partenariat algéro-français, sera inauguré le 17 octobre prochain à Rouiba (Alger), a annoncé, dimanche, le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Ahmed Zegnoun.

«Le centre de formation d'excellence de Rouiba, fruit d'un partenariat de haut niveau algéro-français, sera inauguré le 17 octobre. Les locaux connaissent actuellement les dernières retouches avant l'ouverture», a souligné M. Zegnoun.

M. Zegnoun s'est exprimé à la cérémonie du lancement officiel de la session septembre 2015 de la formation et de l'enseignement professionnels à Alger, présidée par le wali Abdelkader Zoukh à

l'Institut technologique des travaux publics et du bâtiment (ITTPB) de Kouba.

«Ce centre, unique en son genre sur le continent africain, sera ouvert en partenariat avec le groupe Schneider Electric. Il est doté de 300 places pédagogiques et offre une excellente opportunité de formation de pointe aux opérateurs économiques et aux jeunes stagiaires», a-t-il indiqué.

Ce projet est l'aboutissement de la convention signée début décembre 2014, lors de la réunion à Paris du 2^e Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français, relative à «la mise en oeuvre d'un centre d'excellence algéro-français de formation aux métiers de l'énergie et de l'électricité». Une année auparavant, le 16

décembre 2013, les ministères algériens de la Formation et de l'Enseignement professionnels et français de l'Éducation ainsi que Schneider Electric Algérie, ont signé à Alger une déclaration d'intention conjointe pour «promouvoir l'enseignement technique et la formation professionnelle dans le secteur de l'énergie et de l'électricité».

La rentrée septembre 2015 du secteur de la formation professionnelle sera marquée par «le développement des centres d'excellence» en partenariat avec des opérateurs économiques publics et privés, a récemment indiqué le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mebarki.

«La création de centres d'excellence est une nouvelle démarche de partenariat adop-

tée par le secteur dans le but de faire adhérer le secteur économique public et privé dans les différentes étapes du processus de formation professionnelle», a expliqué M. Mebarki dans un entretien à l'APS.

Citant l'exemple de l'établissement de référence de Rouiba, M. Mebarki a indiqué qu'une «prospérité technique et pédagogique a été engagée avec la partie française pour nous accompagner dans la création du centre».

Grâce à la contribution matérielle et pédagogique du partenaire technologique (Schneider Electric), le centre d'excellence de Rouiba formera des enseignants, encadreurs et de jeunes techniciens aux métiers en rapport avec l'énergie et l'électricité. **Halim O.**

Boumerdès/Bilan 2014

La valeur de la production agricole estimée à plus de 100 milliards DA

■ La valeur globale de la production agricole (toutes filières confondues) a dépassé les 100 milliards de DA en 2014, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Par Souad L.

Ce chiffre représente un taux de plus de 4% de la production agricole nationale, équivalant, pour Boumerdès, à la cinquième place nationale en matière de valeur agricole en 2014, a déclaré à l'APS Mohamed Kherroubi, en marge de l'ouverture de la 4^e édition de la foire agricole de la wilaya.

La wilaya de Boumerdès occupe, depuis plusieurs années, la première place nationale dans la production de raisin, avec une moyenne de production de plus de 2 millions de tonnes/an, alors qu'elle est placée au cinquième rang national en matière de valeur de production de différents produits maraichers, tout en étant parmi les 10 premiers producteurs nationaux



Phs /D.R.

dans diverses filières agricoles, a souligné le responsable.

Selon M. Kherroubi, cette performance s'explique par diffé-

rents facteurs, à leur tête la politique d'accompagnement adoptée par les pouvoirs publics, qui ont mobilisé, à cet effet, un mon-

tant global de six milliards DA, entre 2009 et 2015.

Plus d'une cinquantaine d'exposants prennent part à cette 4^e

édition de la foire agricole de Boumerdès, abritée par la Maison de l'environnement de la ville, et marquée par la participation de professionnels du secteur, opérateurs économiques et autres dispositifs publics de soutien à l'emploi.

Un nombreux public a assisté à l'inauguration de cette foire, organisée, cette année, sous le signe «Abondance 4», avec la tenue de nombreuses expositions agricoles, avant l'ouverture de débats sur différents thèmes liés aux techniques de production agricole, le rôle des dispositifs de soutien agricole et le rôle des partenaires du secteur, dont ceux des finances (banques) et des assurances.

Pour Sebaoui Sadek, président de la chambre d'agriculture de la wilaya, initiatrice de la manifestation, cet événement est une «opportunité offerte pour mettre en exergue les efforts fournis en vue de promouvoir la production dans différentes filières agricoles, ainsi que pour la recherche de partenaires susceptibles d'améliorer le rendement en la matière».

Il s'agit, également, d'ouvrir un débat sur les grandes préoccupations du secteur agricole, avec un échange d'expériences entre opérateurs et producteurs du domaine, a-t-il ajouté.

Des agriculteurs et des opérateurs, lauréats des concours du meilleur producteur de raisin et de pastèque de la wilaya, ont été honorés en marge de cette foire.

S.L./APS

Port d'Oran

21 tonnes de détergents refoulées

Pas moins de 21 tonnes de détergents ont été refoulées récemment par les services de commerce extérieur au niveau du port d'Oran, a-t-on appris hier auprès de la direction régionale du commerce d'Oran. Ces produits en provenance de France d'une valeur de 1,6 million DA ont été refusés d'admission au port d'Oran pour absence d'autorisation préalable d'importation, a indiqué le chef de service planification, suivi et contrôle à la direction régionale du commerce d'Oran. Fouad Helaïli a noté une baisse sensible d'infractions liées au défaut d'étiquetage durant ce mois de septembre, signalant que 66

tonnes de nectarine en provenance d'Espagne, d'une valeur de 6 millions DA, ont été également refusées d'admission durant le mois de septembre pour avarie. Une autre cargaison de nectarine en provenance de Costa Rica, d'une valeur de 3, 8 millions DA, a été refusée d'admission au port de Ghazaouet par les services de commerce extérieur, ainsi que 20 tonnes de banane d'une valeur de 1,9 million DA, pour avarie, a-t-on ajouté. Selon la même source, 6 981 tonnes de rond à béton en provenance de Lituanie, d'une valeur de 336 millions DA, ont été refoulées durant le mois d'août dernier

par les services de contrôle au niveau du port de Mostaganem. Le port de Ghazaouet a enregistré le refus, au mois d'août dernier pour avarie, de 20 tonnes de nectarine en provenance d'Espagne, d'une valeur de 2 millions DA, de 18 tonnes de piment noir en poudre d'une valeur de 4,5 millions DA en provenance également d'Espagne et d'une cargaison de 60 tonnes de piment rouge en provenance du Maroc d'une valeur de 1,7 million DA. La direction régionale du commerce d'Oran couvre les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Mostaganem.

Ahmed J.

Sous l'influence d'une combinaison de facteurs

Les matières premières divergent

Les matières premières ont évolué au cours de la semaine écoulée dans des directions opposées, sous l'influence d'une révision en hausse de la croissance américaine et de la contraction de l'activité manufacturière chinoise, confirmant l'essoufflement persistant de la croissance de la deuxième économie mondiale.

Les cours du pétrole ont fini la semaine en hausse, profitant un peu d'une révision en hausse de la croissance américaine au dernier trimestre, mais sans s'écarter des niveaux autour desquels ils tournaient depuis début septembre. A Londres, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, référence européenne du brut, pour livraison en novembre, est monté à 48,60 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), contre 47,47 dollars une semaine plus tôt.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en novembre a progressé à 45,70 dollars sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), contre 44,68 dollars le vendredi précédent.

Le café a souffert de la dégringolade du réal brésilien la semaine précédente, tandis que le cacao profitait toujours des inquiétudes sur la production d'Afrique de l'Ouest pour la saison prochaine, et que le sucre a tenté de se stabiliser.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en novembre valait 1 579 dollars vendredi, contre 1 567 dollars le vendredi précédent.

Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 120,60 cents, contre 119,55 cents sept jours auparavant.

Les cours du sucre tentaient de se stabiliser en fin de semaine, grâce aux chiffres d'Unica, principal groupement d'industriels du secteur du sucre au Brésil, même s'ils demeurent sous la pression du réal et de la surabondance d'offre qui plombe le marché depuis plusieurs

années. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en décembre valait 354,60 dollars, contre 353,40 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 12,16 cents, contre 11,47 cents sept jours auparavant pour livraison en octobre.

Les tarifs du cacao sur le Liffe de Londres ont grimpé jeudi à leur plus haut niveau en quatre ans toujours soutenus par les inquiétudes sur la production d'Afrique de l'Ouest.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en décembre valait 2 250 livres sterling, contre 2 209 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en décembre valait 3 303 dollars, contre 3 326 dollars sept jours plus tôt. Les cours du blé bénéficiaient d'intempéries et d'un rebond technique et ceux du soja et du maïs se sont redressés à Chicago, portés par de bonnes nouvelles du côté des exportations. Le boisseau de blé pour décembre, également le

plus actif, valait 5,0775 dollars contre 4,8675 dollars précédemment (+4,31%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le contrat le plus actif, a fini la semaine à 3,8900 dollars, contre 3,7725 à la fin de la semaine dernière (+3,11%).

Le boisseau de soja pour novembre, lui aussi le plus échangé, coûtait 8,8925 dollars, contre 8,6725 dollars (+2,54%).

L'or a progressé retrouvant un peu de son statut de valeur refuge sur fond d'inquiétudes sur l'essoufflement de la Chine, deuxième économie mondiale.

L'argent a de son côté été plus inquieté que l'or par les craintes d'un ralentissement économique en Chine, du fait de son utilisation industrielle qui compte pour plus de la moitié de la demande de ce métal. L'argent a toutefois réussi à repasser au-dessus du seuil psychologique des 15 dollars l'once jeudi.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1 146,65

dollars vendredi, contre 1 141,50 dollars le vendredi précédent.

L'once d'argent a clôturé à 14,99 dollars, contre 14,58 dollars il y a sept jours.

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont été de nouveau lestés par les inquiétudes concernant l'essoufflement de l'économie chinoise, après une nouvelle contraction de l'activité manufacturière dans le pays.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5 045,50 dollars vendredi, contre 5 301,50 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1 571 dollars la tonne, contre 1 622 dollars, le plomb valait 1 682,50 dollars la tonne, contre 1 684 dollars, l'étain valait 15 105 dollars la tonne, contre 14 925 dollars, le nickel valait 9 920 dollars la tonne, contre 9 805 dollars et le zinc valait 1 640,50 dollars la tonne, contre 1 694,50 dollars.

R. E.

Sur plus de 1 800 hectares

Naâma intensifie l'oléiculture

■ L'oléiculture a gagné ces dernières années du terrain dans la wilaya de Naâma atteignant une surface de plus de 1 800 hectares, à la faveur des programmes du Fonds national de développement agricole et des projets de développement rural de proximité, ont indiqué les services de la direction locale de l'agriculture.

Par Faten D./APS

Ces résultats, obtenus notamment dans les communes de Sfissifa, Moghrar, Tiout, Asla, Ain-Benkheil et El-Biodh, ont été possibles grâce à la réunion des conditions nécessaires au développement de cette filière, dont la mobilisation des ressources d'irrigation et le soutien des efforts de création d'exploitations agricoles par la mise à la disposition des oléiculteurs d'équipements d'irrigation de goutte-à-goutte, a précisé la DSA.

L'essor remarquable que connaît la filière oléicole traduit l'intérêt qu'accordent, ces dernières années, les agriculteurs au développement de ce genre cultural ne nécessitant pas énormément de ressources hydriques, a expliqué le chef de service de soutien technique à la production agricole et animale à la DSA.

Tedj Merzougui a ajouté que la surface réservée à l'oléiculture devra connaître une importante extension et occupera une place de choix parmi les autres genres de cultures dans la région, grâce aux campagnes de vulgarisation et de sensibilisation des agriculteurs sur les mécanismes et moyens mobilisés par l'Etat pour développer la filière, dont le soutien et la mise en valeur de la production oléicole par la réalisation et l'équipement d'huileries.

Les responsables de la DSA tablent, concernant la prochaine campagne de cueillette en novembre prochain, sur une récolte, sur une surface de 713 hectares, de



près de 10 000 quintaux (qx) d'olives, dont 8 000 qx destinés à la production d'huile, le reste étant réservé à la consommation.

Dans le but d'assurer la réussite de cette opération, des campagnes de vulgarisation sur les techniques de collecte, de traitement et d'extraction de l'huile d'olive seront initiées, début octobre prochain, en direction des agriculteurs de la région.

Les mêmes services entendent organiser aussi des journées de sensibilisation et d'in-

formation sur le soutien préconisé pour les agriculteurs, toutes filières confondues, notamment les jeunes.

La DSA a, en outre, fait état de la création dernièrement d'une association professionnelle des oléiculteurs dans la wilaya de Naâma, chargée, entre-autres missions, de vulgariser les techniques de développement et d'intensification de l'oléiculture en vue d'améliorer les rendements.

F. D./APS

Ouargla

Des efforts pour booster l'activité agricole à El-Borma

Diverses opérations susceptibles d'impulser l'activité agricole sont projetées dans la daïra frontalière d'El-Borma (400 km à l'Est de Ouargla), a-t-on appris dimanche auprès des responsables de la direction locale des services agricoles (DSA).

Parmi ces opérations, qui interviennent en application de la circulaire interministérielle n°-108 du 23 février 2011, relative à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, figure la mise à niveau d'un périmètre agricole de 54 hectares au niveau de Oued El-Sis, dont 52 ha attribués à 13 jeunes (4 ha chacun), a précisé le directeur du secteur, Ahmed Zoubir.

Il s'agit d'actions structurantes, dotées d'un financement de 176 millions DA, au titre du Fonds spécial de développement des

régions du Sud (FSDRS) et du budget communal, dont la réalisation d'un forage de 1 200 mètres (ML) de profondeur, l'ouverture de 2 km de piste d'accès, le raccordement au réseau électrique sur 1,70 km et l'exécution d'un réseau d'irrigation principal de 2,42 km, a-t-il détaillé.

Il est prévu également la réalisation d'autres actions au niveau de ce périmètre agricole réservé à la phœniciculture (26 ha), l'oléiculture (13 ha) et les maraîchages (13 ha), dont la réalisation d'un bassin d'irrigation de 200 m², des brise-vents, un réseau de goutte-à-goutte et un autre d'irrigation par aspersion, a-t-il ajouté.

La DSA s'attelle à assurer l'accompagnement technique et des cycles de formation pour les 13 agriculteurs concernés, qui ont

obtenu, au préalable, leurs titres de concession.

Des mesures ont, en outre, été prises par les pouvoirs publics pour préserver et promouvoir l'élevage camelin, une des activités principales pratiquées par la population de la daïra d'El-Borma qui recense quelque 5 000 habitants répartis sur 4 localités (El-Borma, Rhoud El-Baguel, El-Chouachine et Znaiga).

La surface agricole dans la wilaya de Ouargla est en «nette» progression, grâce aux avantages accordés par l'Etat aux jeunes agriculteurs et aux investisseurs, pour la création d'exploitations agricoles et l'élargissement de la base productive, a-t-on souligné à la DSA.

Rania G.

Djelfa

Création attendue de 10 zones d'activités industrielles

Dix zones d'activités industrielles devront être créées à court et moyen terme à travers des communes de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie et des mines.

La création de ces zones est inscrite au titre de la mise en œuvre des instructions du wali, Abdelkader Djelaoui, émises lors de ses sorties sur le terrain, à travers nombre de communes de la wilaya, en réponse aux

demandes d'investissements exprimées à l'échelle locale, ainsi que pour l'amélioration de l'offre en matière de foncier industriel, a-t-on indiqué de même source. Une possibilité est également offerte pour les P/APC pour qu'ils proposent la création d'autres zones d'activités susceptibles de donner plus de dynamisme à l'investissement dans la wilaya, est-il ajouté. Ces zones industrielles, dont l'impact sera certain sur l'attraction des

investisseurs, sont prévues à la création au niveau des communes de Hassi Bahbah, Sidi Laâdjel, Bennahar, El Idrissia, Medjbara, Ain ibel, Had Shari, Dar chioukh et Feïdh El Batma, outre le chef-lieu de wilaya, dont la zone actuelle bénéficiera d'une extension de sa surface.

Dotée d'un important potentiel en matière d'investissement, la wilaya de Djelfa compte actuellement une zone industrielle au chef-lieu, en plus de cinq

zones d'activités abritées par les daïras de Djelfa, Ain Ouessara, El Birine, Messaad et Hassi Bahbah.

Ces dernières années, la wilaya a également bénéficié d'un projet de parc industriel d'une superficie de 400 ha, extensible, abrité par la ville d'Ain Ouessara et géré par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation du foncier.

S.L.

Bordj Bou Arreridj Plusieurs projets de développement pour la daïra d'El Anasser

PLUSIEURS projets de développement touchant divers secteurs viennent d'être inscrits au bénéfice de la daïra d'El Anasser (6 km au sud de Bordj Bou Arreridj), a-t-on appris, auprès du cabinet du wali. Les opérations inscrites, destinées à améliorer les conditions d'existence et le cadre de vie des citoyens, concernent principalement les secteurs de la santé, des travaux publics et de l'habitat, a-t-on précisé. La commune de Taglait a bénéficié, dans ce cadre, d'un projet portant sur la construction de 40 logements publics localisés (LPL) et d'un lycée d'une capacité de 800 places, tandis que la commune de Bordj Ghedid a bénéficié d'un lycée qui permettra d'atténuer le sureffectif des classes existantes et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves qui parcourent actuellement de longues distances pour suivre leurs cours, a fait savoir la même source. Un pont sur l'oued El Feragh, destiné à la protection de l'entrée de la commune d'El Anasser des inondations, a aussi été inscrit, en plus d'une opération de revêtement d'un lotissement de 180 lots au chef-lieu de daïra, a-t-on conclu.

A.M./agences

Mascara Vers l'ouverture de classes d'enseignement de tamazight

LA DIRECTION de l'éducation de la wilaya de Mascara compte ouvrir des classes pour l'enseignement de tamazight, a-t-on appris du chargé de la communication de cette direction. Les responsables des CEM et des lycées de la wilaya ont entamé le recensement des élèves désirant apprendre la langue amazighe.

Cette action intervient en prévision de l'ouverture des classes dans plusieurs communes qui enregistrent un nombre suffisant d'élèves intéressés par l'enseignement de cette langue, selon les instructions du ministère de l'Education nationale dans ce sens. Par ailleurs, une commission composée d'inspecteurs et de directeurs d'établissements scolaires a été mise en place par la direction de l'éducation pour traiter le problème de la surcharge des classes enregistrées dans certains établissements.

R.R.



Tunisie/ Sur fond de mécontentement et de conflits internes

Les partis au pouvoir s'apprêtent à tenir leurs congrès

■ Les partis de la coalition au pouvoir (Nidaa Tounes, Ennahdha, UPL et Afek Tounes) s'apprêtent, chacun de son côté, à organiser leurs congrès sur fond de critiques adressées au gouvernement mais, aussi, de conflits internes au sein de ces partis.

Par Souhila K.

Selon plusieurs observateurs, ces congrès, prévus dans les mois à venir, auront sans doute un impact sur le paysage politique et pourraient donner lieu à de nouvelles alliances et à l'émergence de nouveaux enjeux. Mais c'est surtout l'occasion pour ces partis, chacun de son côté, de mettre leurs différends sur la table et de sortir avec des décisions pratiques visant à resserrer les rangs et à améliorer leur image auprès de la base militante et de l'opinion publique. Pour les bases «mécontentes», c'est l'occasion de demander des comptes aux dirigeants sur le rendement du gouvernement en particulier. Car, outre les questions organisationnelles internes, ces assises se focaliseront sur l'évaluation de l'expérience de la coalition gouvernementale ainsi que sur des questions politiques et socio-économiques qui préoccupent la classe politique et exaspèrent la rue tunisienne, à l'instar des préparatifs en prévision des élections municipales, le développement, la paix sociale et la lutte contre le terrorisme.

Ennahdha entre son rôle dans la coalition et le mécontentement de sa base militante

Le 10^e congrès du mouvement Ennahdha est prévu au cours du premier trimestre de 2016, en présence de plus de mille participants. Le parti avait annoncé à la clôture des travaux du conseil de la Choura, que la date du congrès, prévu initialement en juillet dernier, sera fixée après la finalisation du contenu et le parachèvement des aspects logistiques. Il viendra couronner les congrès du parti organisés au niveau local et régional.

Certains observateurs considèrent que la faible représentation d'Ennahdha dans le gouvernement en place, désapprouvée par sa base militante, expose moins le parti aux critiques



PH: DR

concernant le rendement du gouvernement. A l'occasion de ce congrès, Ennahdha aura, par ailleurs, à clarifier sa position de la question de la séparation entre les discours religieux et politique. Pour plusieurs analystes politiques, le congrès d'Ennahdha pourrait se dérouler rondement et sans surprises, en raison de la discipline de sa base, et ce, en dépit des conflits qui restent une affaire interne, notant que le président intervient à chaque fois pour y mettre fin. Ils n'écartent pas un éventuel départ du président du mouvement pour injecter du sang neuf au mouvement.

Nidaa Tounes : le congrès de règlement des différends internes

Depuis les dernières élections de 2014, Nidaa Tounes a connu des soubresauts et une vague de démissions touchant l'équipe dirigeante et les coordinations régionales. Boujomaa Remili, directeur exécutif du parti, a annoncé que le 1^{er} congrès de Nidaa Tounes aura lieu, a priori, le 22 décembre 2015. L'occasion, selon Remili, d'évaluer le rendement du gouvernement mais aussi la ligne politique du parti, à la lumière des développements dans le pays. Le congrès se tiendra dans «une ambiance harmonieuse», ce qui n'empêche pas l'existence de certaines rivalités pourvu qu'elle ne perturbent pas le déroule-

ment de ce congrès constitutif. Le directeur exécutif du mouvement a appelé au dialogue pour régler les différends et réussir le congrès.

Afek Tounes : consacrer l'orientation sociale-libérale du parti

Afek Tounes, une des composantes de la coalition au pouvoir, avait annoncé, récemment au terme de la réunion de son conseil national, l'organisation du 2^e congrès du parti au cours du premier semestre 2016. Un comité de 11 membres élus par le conseil national sera formé pour se consacrer à la préparation du congrès. Dans une déclaration de l'Agence TAP, Faouzi Abderrahmen, secrétaire général d'Afek Tounes, a indiqué que l'évaluation de l'expérience du parti au sein de la coalition au pouvoir sera au cœur des travaux du congrès. Selon lui, la participation d'Afek Tounes à la coalition gouvernementale bien qu'elle soit «contre nature» avait pour objectif de «parvenir à une certaine cohésion» et de «mettre

le pays sur la voie de la réforme», loin de toute notion de majorité ou de minorité au pouvoir. Il a ajouté que les travaux du congrès porteront, également, sur l'évaluation de la ligne politique du parti et la consécration de l'orientation sociale-libérale. Il sera, aussi, question d'évaluer les points forts et les faiblesses du parti et d'examiner les questions économiques, à la lumière du plan d'orientation pour le développement élaboré par le gouvernement.

UPL : à la recherche d'une identité

Yosra Mili, directrice du bureau du président du parti de l'Union patriotique libre, a indiqué que le congrès de l'UPL aura lieu, au plus tard, avant la fin 2015. Le conseil national de l'UPL, prévu en octobre prochain, devra examiner les préparatifs du congrès, a-t-elle ajouté, révélant qu'une éventuelle introduction du mot «mouvement» à l'appellation du parti pourrait être décidée lors de la réunion du conseil national. Cette nouvelle

appellation refléterait, selon elle, l'orientation «libérale et pragmatique» du parti. Elle a, en outre, ajouté que Slim Riahi pourrait être réélu à la tête du parti au cours du congrès avec des changements au niveau du secrétariat général, poste occupé actuellement par Maher Ben Dhia, ministre de la Jeunesse et des Sports. Yosra Mili a, en outre, indiqué que le congrès examinera, la possibilité de former le bureau exécutif à partir de candidats choisis par le président du parti. Selon certains observateurs, l'UPL est, aujourd'hui, appelé à se détacher de l'image d'un parti dirigé par son président, à la manière dont est dirigée une «société privée». Ils considèrent que l'UPL se doit de développer ses méthodes de travail pour «davantage de transparence de ses sources de financement» et «plus de démocratie» dans la direction des affaires du parti. Selon les déclarations de Youssef Jouini, député de l'UPL, le parti pense, actuellement, revoir la question de sa participation à la coalition au pouvoir. «Nos partisans ne sont pas satisfaits de la représentation du parti dans l'équipe gouvernementale», a-t-il dit. Des observateurs s'accordent à penser que les travaux et les résultats de ces congrès demeurent tributaires des concessions et des accords qui se tissent bien avant la tenue de ces assises. Ils estiment que la plupart de ces partis souhaitent entamer les travaux de leur congrès avec le maximum de compromis afin de garantir le bon déroulement de ces rencontres et éviter les surprises de dernière minute qui pourraient influencer les travaux.

S.K./Agences

Arrestation de 7 individus soupçonnés d'appartenance à une organisation terroriste

LE MINISTÈRE de l'Intérieur a annoncé, dans un communiqué rendu public samedi, que les unités sécuritaires ont procédé, les 23 et 24 septembre, à l'arrestation de 7 individus soupçonnés d'appartenance à une organisation terroriste. Le communiqué précise que plusieurs documents faisant l'apologie du

terrorisme ont été saisis, ajoutant que ces arrestations ont été effectuées en coordination avec le ministère public. Le même jour, le ministère a également fait part de l'arrestation de 699 personnes recherchées pour différentes affaires, et ce, durant les journées du 23, 24 et 25 septembre. S.K.

Union africaine

«Aucun progrès enregistré» dans la question du Sahara occidental

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a exprimé «sa profonde préoccupation» concernant la question du Sahara occidental, relevant qu'«aucun progrès n'a été enregistré» dans la recherche d'une solution au conflit qui est dans «l'impasse».

Réuni samedi au niveau des chefs d'Etats et de gouvernement à New York, en marge des travaux de l'assemblée générale de l'ONU, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a exprimé «sa profonde préoccupation face au fait qu'en dépit des efforts soutenus qui ont été déployés, y compris par les envoyés personnels successifs du SG des Nations unies, aucun progrès n'a été enregistré dans la

recherche d'une solution au conflit au Sahara occidental qui est dans l'impasse depuis maintenant plus de quatre décennies».

Il a réitéré l'engagement de l'UA de continuer à œuvrer à «un règlement rapide du conflit au Sahara occidental sur la base de la légalité internationale et des décisions pertinentes de l'ONU/UA et en coopérant étroitement avec les Nations unies».

A cet égard, le Conseil encourage la présidence de la Commission à «poursuivre et à intensifier ses efforts, y compris à travers son envoyé spécial, Joaquim Chissano, ancien président du Mozambique, en vue du suivi effectif des

dispositions pertinentes du communiqué du Conseil de sécurité». Le Conseil de paix et de la sécurité de l'UA a réitéré, en outre, l'appel lancé par la 25^e session ordinaire de la Conférence de l'Union au paragraphe 18 de sa décision «pour que l'AG de l'ONU fixe une date en vue de la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental et protège l'intégrité du Sahara occidental en tant que territoire non autonome, gardant à l'esprit l'avis consultatif de la CIJ, le 16 octobre 1975, le conseil prie le groupe de l'UA à New York, en consultation avec la mission permanente d'observation de l'UA, de prendre les actions nécessaires à cet effet». Il a exhorté également le

Conseil de sécurité à «assumer pleinement ses responsabilités et à prendre toutes les mesures nécessaires pour régler rapidement le conflit du Sahara occidental ainsi que pour trouver une réponse efficace aux questions liées au respect des droits de l'homme et à l'exploitation illégale des ressources naturelles du territoire». Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été occupé puis annexé par le Maroc il y a presque 40 ans, en 1975, après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser selon les règles du droit international en la matière.

Hasni T.

Bousculade de La Mecque

La polémique enfle entre Ryad et Téhéran

■ Quatre jours après la bousculade meurtrière au hadj, le ton monte entre l'Iran chiite et l'Arabie saoudite sunnite qui accuse Téhéran de chercher à «politiser» le pèlerinage musulman de La Mecque.

Par Ali O.

Les relations entre Ryad et Téhéran, tendues depuis l'avènement de la République islamique en 1979, se sont dégradées ces dernières années avec la crise syrienne, la guerre au Yémen et plus récemment l'accord sur le nucléaire conclu entre l'Iran et les grandes puissances. La République islamique a exigé hier «des excuses» du royaume saoudien, après avoir demandé en vain d'être associée à l'enquête sur la tragique bousculade qui a coûté la vie à 769 pèlerins, dont au moins 144 Iraniens, jeudi près de La Mecque.

Répondant aux critiques de Téhéran, le ministre des Affaires étrangères saoudien Adel Al-Jubeir avait répliqué samedi que «les Iraniens auraient mieux à faire que d'exploiter politique-



PH. > D. R.

ment une tragédie qui a touché des gens qui observaient leurs rites religieux les plus sacrés».

Embarrassés par le drame, le plus tragique à endeuiller le hadj depuis 25 ans, les autorités saoudiennes tardent à rendre les résultats de l'enquête sur la bousculade, survenue quelques jours après la mort de plus de 100 pèlerins dans l'effondrement d'une grue sur la Grande mosquée de La Mecque.

M. Jubeir a affirmé que Ryad «rendrait compte des faits à mesure qu'ils sont connus». «Nous ne dissimulerons rien. Si des fautes ont été commises, ceux qui les ont commises seront tenus pour responsables», a-t-il assuré au journaliste à New York

en présence du secrétaire d'État américain, John Kerry.

Alors que des responsables saoudiens ont attribué la tragédie sur le site du rituel de lapidation de Satan à un manque de discipline des pèlerins, le grand mufti du royaume, cheikh Abdel Aziz Al-Cheikh, a dédouané son pays de toute responsabilité. «Le sort et le destin sont inévitables», a-t-il dit.

Mais l'Iran, qui a payé le prix fort dans le drame de jeudi avec, outre les 144 morts, 85 blessés et 323 disparus, a vivement mis

en cause les Saoudiens pour leur organisation jugée défaillante du hadj et dénoncé leur manque de coopération.

«Les dirigeants saoudiens, au lieu de renvoyer la balle, devraient présenter des excuses à la communauté islamique et aux familles endeuillées», a lancé le numéro un iranien l'ayatollah Ali Khamenei, cité hier par la presse de Téhéran. Le président iranien Hassan Rohani a pour sa part demandé aux «Nations unies de rappeler au gouvernement saoudien ses devoirs», lors

d'une rencontre à New York avec le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon. En Turquie, un dirigeant du parti islamo-conservateur au pouvoir a proposé que son pays organise le hadj car «les lieux saints de l'Islam appartiennent à tous les musulmans», des propos dont le président Recep Tayyip Erdogan s'est désolidarisé. En Arabie, des voix s'élèvent pour crier au complot.

«C'est une campagne concertée de diffamation contre l'Arabie saoudite par ses ennemis», écrit hier l'expert Rasheed Abou-Alsamh dans le quotidien Arab News, rejetant comme «ridicules» les appels à internationaliser les Lieux saints.

Un autre analyste saoudien, Abdallah al-Otaibi, est plus direct : l'idée d'internationaliser le hadj relève, depuis des années, de la propagande iranienne, rejetée par les musulmans. «Historiquement, il y a une seule partie qui a toujours cherché à perturber le hadj : la République islamique», ajoute-t-il hier dans le quotidien arabe Asharq Al-Awsat.

Près de deux millions de fidèles, dont 1,4 million venus de l'étranger, ont participé cette année au hadj, l'un des cinq piliers de l'Islam que tout fidèle est censé accomplir au moins une fois dans sa vie s'il en a les moyens. A. O.



Points chauds

Sanction

Par Fouzia Mahmoudi

Comme à chaque période électorale, la classe politique en France va se diviser en deux et se démener pour tenter d'imposer le concept qui va motiver les électeurs à aller aux urnes. Pour le parti au pouvoir, cette fois-ci les socialistes, le plus important reste à faire comprendre aux Français que les élections régionales de décembre prochain ne doivent être que cela et non ramenées à un contexte national. Le PS ayant grandement perdu de sa popularité, l'on ne peut que comprendre pourquoi les candidats et responsables espèrent que la rancœur envers le gouvernement en place ne poussera pas les électeurs à choisir le vote sanction. A l'inverse, dans l'opposition, il faut à tout prix faire de ce vote un vote sanction contre le gouvernement et François Hollande. François Bayrou, président du MoDem, s'est ainsi fait très clair cette semaine sur ce que représente l'enjeu, selon lui, de ce scrutin. «Je suis mieux placé que d'autres pour me souvenir de l'espoir de millions de Français qui ont cru que les promesses de François Hollande pouvaient devenir réalité. Qui ont cru, après la période tendue et agressive que Nicolas Sarkozy avait voulue, que François Hollande pourrait être le réformiste qu'il annonçait vouloir être, constate-t-il. Il n'a rien changé». Alors, aujourd'hui, sans ambiguïté, c'est à «un vote de sanction» contre l'actuel président de la République et sa majorité qu'il appelle aux prochaines élections régionales des 6 et 13 décembre. Devant quelque 600 partisans réunis pour l'université de rentrée du MoDem à Guidel (Morbihan), le président du mouvement a proclamé que ces élections régionales devaient être l'occasion de dire le refus d'«un pays en implosion». «Nous avons un devoir d'opposition», affirme-t-il, ne trouvant aucune circonstance atténuante à M. Hollande, si ce n'est que «l'échec vient de loin et la responsabilité est largement partagée avec les années précédentes». François Bayrou a passé une bonne partie de son discours à éreinter l'actuel titulaire de la fonction. «Au-delà de son caractère jovial, il a créé une immense déception, juge-t-il. Là où il faudrait vouloir, il ne veut pas. Là où il faudrait pouvoir, il ne peut pas. Et de cette absence de vouloir et de pouvoir, il en a fait un système qu'il théorise. Il y a, dans la stagnation du pays, une responsabilité personnelle de François Hollande», toutefois, l'on peut imaginer sans peine, en se référant aux multiples sondages sur ce scrutin, que les Français n'ont besoin de personne pour envisager de sanctionner durement le gouvernement et le Parti socialiste dans son ensemble. Le résultat de décembre prochain risque ainsi d'être brutal pour le PS et pour François Hollande. F. M.

Jérusalem

Tension en perspective sur l'esplanade des Mosquées

De nouveaux heurts ont éclaté hier sur l'esplanade des Mosquées peu avant le début de la fête juive de Soukhot qui fait redouter aux Palestiniens une hausse des visites de juifs sur ce site extrêmement sensible de Jérusalem.

«Al-Aqsa est un lieu saint, mais c'est aussi un symbole national pour les Palestiniens et tous les Arabes», affirme cheikh Kamal Khatib, numéro deux du Mouvement islamique, groupe islamiste arabe israélien qui mène la mobilisation autour de l'esplanade, que les musulmans désignent sous le nom d'Al-Aqsa.

Son mouvement organise depuis 20 ans son rassemblement annuel sous le slogan «Al-Aqsa est en danger», mais, dit-il, «cette année Al-Aqsa est en très grand danger».

De longue date, «des juifs extrémistes veulent détruire Al-Aqsa pour y construire le Troisième Temple et ils sont maintenant soutenus par le gouvernement», une des coalitions les plus à droite de l'histoire de l'État hébreu difficilement formée par Benjamin Netanyahu, désormais entouré de ministres religieux et nationalistes.

«Nous redoutons une partition géographique ou temporelle d'Al-Aqsa», indique de son côté Cheikh Kheiri Iskander, cadre du Mouvement islamique, craignant soit une division en une zone musulmane et une autre juive sur l'esplanade, soit une répartition des heures de prières entre les deux communautés.

Les autorités israéliennes se défendent cependant de vouloir revenir sur le «statu quo» de 1967 – qui autorise les juifs à visiter l'esplanade mais pas à y prier. Si l'esplanade a été récemment secouée par les violences, disent-elles, c'est à cause du Mouvement islamique qui finance et achemine chaque jour des groupes de femmes et d'hommes qui crient «Allah Akbar» (Dieu est le plus grand) à la face des juifs visitant le troisième lieu saint de l'Islam, qu'eux révérent comme le mont du Temple. L'autre menace, assure la police israélienne, ce sont les «jeunes jeteurs de pierre masqués» qui se retranchent dans la mosquée Al-Aqsa à la veille des fêtes juives – cela a été le cas pour le nouvel an juif il y a une dizaine de jours et ce sera de nouveau le cas pour Soukhot, la fête des cabanes, qui a débuté hier soir et dure huit jours. Huit jours durant lesquels «on va défendre notre mosquée», jure un jeune Palestinien de Jérusalem, qui se fait appeler Abou Obeida, du nom du célèbre porte-parole de la branche armée du Hamas, le visage enveloppé dans un keffiyeh.

Le jeune homme de 21 ans, en jogging et dont seuls les yeux sont visibles, casse avec d'autres jeunes des pierres qu'il empile dans la mosquée, dont ils tiennent les portes fermées, certaines déjà barricadées.

Ce soir, comme tous les soirs de la semaine à venir, dit-il, il dormira dans la mosquée pour

attendre, pierre à la main, les policiers s'ils viennent les déloger en prévision du créneau ouvert aux non-musulmans (de 07h30 à 11h00).

Juste devant la mosquée, le Mouvement islamique mène une démonstration de force : plusieurs centaines de militants, casquette verte du mouvement vissée sur la tête, défilent sur les 14 hectares de l'esplanade aux cris de «Par notre âme et par notre sang, nous nous sacrifierons pour toi, Al-Aqsa».

Et parce que «la bataille pour Al-Aqsa» est désormais une lutte dans laquelle les Arabes israéliens sont à la pointe, l'ensemble de leurs représentants politiques sont présents. Ayman Odeh, chef de la liste arabe au Parlement israélien, a ainsi harangué la foule, dénonçant le gouvernement israélien pour «donner un blanc-seing» aux juifs qui se rendent sur l'esplanade.

En marge du rassemblement, de brefs heurts ont éclaté tôt le matin, la police assurant que des jeunes Palestiniens avaient «lancé des pierres sur la police» qui a répliqué à coups de grenades lacrymogènes et assourdissantes. Selon la police, des milliers de ses hommes ont été déployés dans et autour de la Vieille ville pour une semaine.

Pas de quoi impressionner cependant Abou Obeida, qui balait d'un geste de la main les questions sur la police et ses possibles incursions. «On est là, prêts à répondre aux attaques des colons», lance-t-il.



Salon international du livre d'Alger

A titre posthume, Nadjib Mahfoud revient avec «Ahlam fatrat nakaha»

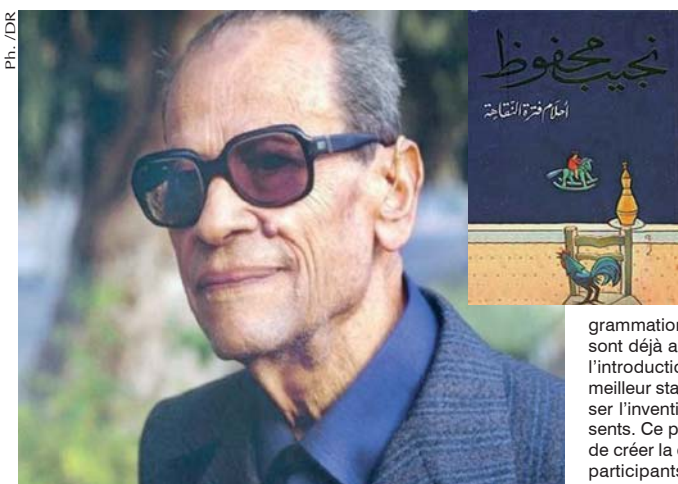
■ Le programme définitif du Salon international du livre d'Alger n'a pas été encore dévoilé mais les participants annoncent dans leurs sites internet beaucoup de nouveautés. Prévu du 28 octobre au 7 novembre, cet événement culturel sera un des plus importants rendez-vous de l'année. A l'instar des différentes activités programmées durant les sept jours du Salon, l'évènement le plus attendu lors de cette édition est la parution d'un nouveau livre du grand romancier arabe, Nadjib Mahfoud.

Par Abla Selles

La vingtième édition du Salon international du livre d'Alger sera porteuse de plusieurs nouveautés selon les participants. Bien que le programme officiel de cet événement culturel n'a pas encore été dévoilé jusqu'à présent, mais les participants ont déjà commencé à donner quelques informations sur leurs sites internet.

Prévu du 28 octobre au 7 novembre prochains, cette édition verra la participation d'un nombre important d'éditeurs des quatre coins du monde, à l'image de Nathan, Saqui, El Farabi, Barzakh, Casbah Editions et Larousse. Les éditeurs participant à ce vingtième salon du livre représentent une quarantaine de pays à leur tête l'Égypte, le Liban, les USA, la Belgique et la France.

L'activité littéraire qui marque cette nouvelle édition du Salon du livre est la parution de la deuxième partie du livre du



grand romancier arabe, Nadjib Mahfoud intitulé «Ahlam fatrat nakaha». Après sa disparition, ce n'est qu'en 2006 que sa famille a décidé de publier de petites histoires écrites par l'écrivain et qui

n'ont jamais été publiés auparavant. Il y a aussi l'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) qui a introduit le «Prix Assia Djebar». Créé en hommage à la

romancière algérienne disparue en février dernier, ce prix sera désigné au deuxième jour du Sila.

Les éditeurs participant à ce Salon ont déjà commencé à présenter sur internet les livres qui seront présents lors de ce Salon.

Sur le plan programmation, deux nouveautés sont déjà annoncées. Il s'agit de l'introduction du concours du meilleur stand afin de récompenser l'inventivité des éditeurs présents. Ce prix a été annoncé afin de créer la concurrence entre les participants pour donner une bonne image à cet évènement.

La seconde nouveauté concerne la mise en place du Grand Prix du Sila. Ce prix destiné aux écrivains algériens contemporains se veut une manière d'encourager la créativ-

ité chez cette catégorie d'écrivains. D'autres surprises et nouveautés ont été promises par le Commissariat du Salon, qui s'attend à accueillir des milliers de visiteurs, le Sila étant le rendez-vous littéraire le plus fréquenté en Algérie.

Il est à rappeler que des rencontres littéraires, des ventes-dédicaces ainsi que des conférences et des rencontres-débats seront au programme des organisateurs.

A.S.

Afin d'améliorer le niveau des activités à Tizi-Ouzou

Plusieurs infrastructures culturelles bientôt livrées

Des infrastructures culturelles en cours de réalisation dans la ville de Tizi-Ouzou seront réceptionnées prochainement, a indiqué le wali, Brahim Merad, qui a inspecté en fin de semaine, ces projets pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Il s'agit des chantiers de la bibliothèque et du théâtre de verdure de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, de la bibliothèque principale de lecture publique et du musée, lancé en réalisation en 2013 qui sont en cours d'achèvement. Certains de ces projets seront même mis en service et ouverts au public dans «quelques jours», à l'instar de la bibliothèque de la maison de la culture, une infrastructure d'une conception moderne et aérée qui fera le bonheur des amoureux de la lecture, a-t-on appris de la directrice de la culture, Nabila Goumeziane.

S'agissant des autres projets du secteur de la culture, le musée national, implanté à l'entrée de Tizi-Ouzou, sera réceptionné dans quatre mois, la bibliothèque principale de lecture publique, conçue pour accueillir

900 personnes/jour, sera livrée en novembre prochain et la salle de cinéma Djurdjura est prévu en livraison avant la fin de l'année en cours.

Le wali a donné instruction pour le respect des engagements de livraison par les entreprises chargées de la réalisation des ces nouveaux équipements publics, soulignant que le non-respect des délais avancés sera sanctionné par le payement des pénalités de retard.

Le chef de l'exécutif a également donné instruction pour la démolition d'une loge en cours de réalisation sur le site du nouveau musée national en raison de son gabarit jugé exagéré, qui dissimulera la vue sur l'entrée principale du musée, entrée qui sera ornée de motifs berbères, «un joli décor architectural qu'il serait dommage de cacher par une loge», a insisté Brahim Merad qui a relevé que le secteur de la culture occupe une «place importante dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui vit un foisonnement extraordinaire au plan culturel».

Le wali a également inspecté les chantiers de la maison de l'artisanat, d'une piscine semi-olympique en cours de réalisation sur le site de l'ex-marché de gros de Tizi-Ouzou, des sièges des directions du Commerce, de l'enseignement et de la formation professionnels et du logement et des équipements publics, d'un lycée à Boukhalfa et de l'antenne de mairie de cette même agglomération de la banlieue ouest de Tizi-Ouzou.

L'aménagement de parkings, la gestion des espaces verts et la réalisation des aménagements extérieurs des nouvelles infrastructures en chantier au chef-lieu de wilaya on fait partie des préoccupations du wali qui s'est aussi intéressé à la préservation des sites et infrastructures repères de la capitale du Djurdjura et qui font partie de la mémoire collective, à l'instar du fameux «Bâtiment bleu», qui gagnerait à retrouver sa couleur bleue, a-t-il insisté auprès du président de l'APC de Tizi-Ouzou.

L.B.

Cinéma

Un livre colossal en hommage à Charlie Chaplin

Un ouvrage colossal sur la vie et l'œuvre de Charlie Chaplin vient d'être publié par les éditions françaises Taschen sous la direction de Paul Duncan, le grand historien britannique de l'histoire du cinéma.

Écrit en anglais ce livre de

560 pages évoque les moments les plus marquants du parcours exceptionnel de l'un des plus grands artistes du XX^e siècle. Il contient en plus des archives de Charlie Chaplin plus de 900 photos d'une haute qualité d'impression.

L'ouvrage revient sur les débuts de la carrière de l'artiste avec ses premières prestations dans des music-halls britanniques puis américains et ses premiers courts-métrages car le principe du livre, selon l'historien Paul Duncan, est de montrer comment Chaplin a fait

ses films. Le livre, qui a le format d'une petite valise, regorge de photos inédites de tournages, de documents rares et d'entretiens. On trouve également des scripts de films jamais réalisés, dont le projet d'un film sur Napoléon.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espace Espagne
Jusqu'au 5 novembre :
Cycle filmique intitulé «Les jeudis du cinéma»

Jeu 1er octobre à 18h :
Projection du film Gabor de Sebastian Alfie (Espagne, 2013)

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Du 28 septembre au 3 octobre :
Deuxième édition des Journées nationales du monologue et de l'humour.

Complexe culturel Abdelouahab-Salim, Chenoua
Jusqu'au 30 septembre :
Exposition d'art plastique «Paysage et calligraphie» avec Ahmed Arbouche.

Centre culturel Mustapha Kateb
Jusqu'au 2er octobre :
Exposition de la plasticienne Chafika Feghir

Carrefour des Artistes (Tahtahat elFananin)
Jusqu'au 15 octobre :
Soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels

Galerie d'Art Aïcha-Haddad
Jusqu'au 1er octobre :
Exposition de peinture de l'artiste Mourad Boucenna

Palais de la culture Mouhamed Laid Al Khalifa de Constantine
Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est
Jusqu'au 12 novembre :
Exposition collective intitulée «Al aswat al naoubas»

Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine
Jusqu'au 10 octobre :
Exposition «Douleur» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz Noureddine.

Jusqu'au 10 octobre :
Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

Parking de l'hypermarché Uno, Aïn Defla
Jusqu'au 30 septembre :
Cirque Amar El Floreliogio.

Musée national du Bardo
Jusqu'au 30 septembre :
Exposition artistique intitulée Altiba9

Coup-franc direct



Le Doyen face à ses démons

Par Mahfoud M.

On croyait que le doyen des clubs algériens, le Mouloudia d'Alger, était dans une meilleure situation maintenant qu'il est la propriété de la puissante société des hydrocarbures, Sonatrach. Le club était connu pour son instabilité et sa gestion anarchique qui l'ont précipité, à une certaine époque, dans les méandres de la DII. Toutefois, il semblerait que le club est à la même enseigne, vu qu'il souffre toujours de cette instabilité criarde qui le place plus que jamais dans une situation difficile. Six présidents en deux ans et demi, un record difficile à battre pour un club qui se devait pourtant de travailler dans la sérénité, vu les moyens déployés par l'actionnaire majoritaire qui a tout mis en place pour bâtir une équipe capable de remporter les titres qu'attendent les fans depuis longtemps. Qu'est-ce qui cloche dans ce club au point où les dirigeants pensent à chaque fois à changer de président ? Il semblerait que cela est dû au manque de confiance en certaines personnes qui n'appliquent pas les orientations des responsables de la SSPA désignés par la Sonatrach. En tout cas, le Mouloudia est toujours face à ses démons et ne semble pas près de sortir de cette situation difficile qui risque de se compliquer.

M. M.

Coupe d'Afrique des nations CAN-2023
La compétition décalée à juin

LA COUPE d'Afrique des nations CAN-2023 en Guinée, devrait être décalée à juin au lieu de janvier, en raison du déroulement du Mondial 2022 au Qatar, dont les dates ont été entérinées vendredi par la fédération internationale de football (FIFA), rapporte samedi le site Afrik-Foot. La Coupe du monde au Qatar doit se dérouler du 21 novembre au 18 décembre 2022, ce qui devrait pousser la Confédération africaine (CAF) à décaler au mois de juin la CAN-2023, habituellement programmée en janvier. Le désormais ancien secrétaire général de la FIFA Jérôme Valcke, démis récemment de ses fonctions, avait déjà avancé l'idée d'une CAN en juin. «Nous voulons éviter que les

clubs soient contraints de libérer leurs joueurs africains pour la Coupe du monde, et deux semaines plus tard pour la Coupe d'Afrique», avait-il souligné. De son côté, le porte-parole de la CAF Junior Binyam avait indiqué que l'instance africaine allait «soutenir» les propositions de la task force «et ajustera le calendrier de la CAN 2023 lors la décision définitive sera prise quant aux dates du déroulement du mondial 2022». Maintenant que les dates ont été définitivement fixées par la FIFA, la CAF devra se pencher dans les prochains sur la nouvelle période de la CAN 2023. La CAN-2015 a été disputée en janvier dernier en Guinée équatoriale et remportée par la Côte d'Ivoire.

Espagne

Match complet
pour Feghouli avec Valence

LE FC VALENCE a renoué vendredi soir avec la victoire en dominant à domicile le FC Grenade (1-0), en ouverture de la 6^e journée du championnat d'Espagne de football. L'unique but de la partie a été inscrit par le défenseur allemand Shkodran Mustafi (26^e) d'une tête puissante, au moment où le milieu international algérien valencien Sofiane Feghouli a pris part à l'intégralité de la rencontre. Valence restait en effet sur trois matches sans victoire, toutes compétitions confondues (deux défaites, un nul) et avait besoin de faire le plein de confiance avant de se rendre en France, mardi, pour donner la réplique à



l'Olympique Lyon, dans le cadre de la 2^e journée (Gr. H) de la Ligue des champions. Cette victoire, la première à domicile de la saison, permet aux joueurs de Nuno Santos de grimper à la 6^e place, 4 points derrière le trio de tête, le Real Madrid, le Celta Vigo et Villarreal.

Angleterre

Première défaite de la saison pour Mahrez et Leicester

Leicester City, où évolue l'attaquant international algérien Riyad Mahrez, a concédé samedi sa première défaite de la saison (5-2) à domicile contre Arsenal, en championnat de Premier League anglaise de football. Les buts des «Gunners» ont été inscrits par Théo Walcott, Olivier Giroud et Alexis Sanchez, auteur d'un triplé, tandis que Jamie Vardy avait sauvé l'honneur pour Leicester,

en réussissant un doublé. Leicester City était le seul club de Premier League anglaise de football à être resté invaincu après 6 journées de championnat. Manchester City est le club ayant le mieux réalisé avec Leicester, en remportant ses cinq premiers matches, avant de céder lors de la 6^e journée (2-1) contre West Ham. Riyad Mahrez a été, encore une fois titulaire et a joué la totalité des 90

Ligue 1 Mobilis (6^e journée)

USMH-MCA en tête d'affiche

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football reprend ses droits aujourd'hui après la fête de l'Aid El Adha, avec au programme plusieurs rencontres alléchantes dont le derby algérois USM Harrach-MC Alger.

Par Mahfoud M.

Invaincue jusque-là, l'USMH trouvera certainement des difficultés face au MC Alger, dans un duel qui se jouera au stade olympique du 5-Juillet. Véritable sujet de discussion dans les fiefs des deux clubs algérois, cette rencontre devrait tenir toutes ses promesses entre deux équipes qui espèrent rester au contact du haut du tableau. Le MCA, qui a enregistré cette semaine l'arrivée d'un nouveau président, en l'occurrence Achour Betrouni, en remplacement d'Abdelkrim Raissi, aura à cœur de confirmer son succès décroché face à l'ASM Oran. Les Harrachis, qui ont remporté face au NA Hussein Dey leur premier derby de la saison, espèrent rester sur la dynamique. Le DRB Tadjanet, le nouveau promu qui a surpris les observateurs, accueillera la JS Belyadje. Les poulains de Lyamine Bougherara tenteront, sur leur terrain et devant leur public, de s'offrir la JSK, qui semble se remettre sur les rails en décrochant quatre points lors des deux derniers matches. Le CR Belouizdad, qui reste sur deux matches nuls dont un à domicile, tentera de renouer avec la victoire en accueillant le CS Constantine, et l'entraîneur français Hubert Velud a été confirmé dans ses fonctions en dépit de la défaite concédée at home face à l'USMA. L'Entente de Sétif, champion en titre, a du mal à amorcer son départ après cinq journées disputées. Son élimination sans gloire en phase de poules de la C1 a fini par laisser



ses séquelles. Pour tenter de se remettre sur pied, l'Entente aura à cœur de revenir de Béchar avec un résultat probant lors de son match face à la JS Saoura (8^e, 7 pts). L'USM Blida recevra le NA Hussein Dey avec la ferme intention de l'emporter et remonter ainsi dans le classement. De son côté, le Nasria, désormais dirigé sur le banc par le duo Bouzidi-Dziri, devra rester vigilant face à des Blidéens très motivés. Le MC Oran où rien ne va plus, sera au rendez-vous avec le derby de l'ouest, avec un seul mot d'ordre : gagner. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le MCO détient la meilleure attaque du championnat, mais en même temps la plus mauvaise défense (12 buts). La lanterne rouge le RC Arbaâ se

déplacera à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO, les locaux vont chercher à renouer avec la victoire après trois matches sans succès. Enfin, le match entre le leader l'USM Alger et le MO Béjaïa a été décalé au mardi 13 octobre, en raison de l'engagement des Usmistes en Ligue des champions.

M. M.

LE PROGRAMME :

Lundi 28 septembre (18h00):
USMH- MCA
ASMO-RCA (16h30)
DRBT- JSK (16h30)
RCR - MCO (16h30)
JSS -ESS
USMB- NAHD
CRB-CSC
Mardi 13 octobre (19h00) :
USMA- MOB

Championnat de Ligue 2 «Mobilis»
USMBA-ABS en vedette

De chaudes empoignades seront à l'affiche de la 6^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue lundi, à leur tête le choc USM Bel Abbès - Amel Boussaâda, entre l'actuel leader qui reçoit le 3^e, ainsi qu'un à priori duel dans le bas du tableau, entre la JSM Béjaïa et l'USMM Hadjout. L'USM Bel-Abbès, bien qu'actuellement seul aux commandes de la Ligue 2 avec onze points, est en effet talonné de très près par l'Amel Boussaâda, qui ne compte que deux longueurs de retard et qui semble même parfaitement en mesure de lui poser quelques pro-

blèmes, surtout que le sacrifice en vaut la chandelle, puisque c'est le leadership qui est en jeu. Un sérieux danger donc pour l'actuel leader de la Ligue 2, qui pourrait provenir également du CA Batna, solide 2^e qui, de surcroît, sera avantagé par le terrain et le soutien du public face au MC El Eulma.

Plusieurs autres chauds duels seront à l'affiche de cette journée, notamment, le déplacement de l'OM Arzew chez l'ASO Chlef, sans oublier les chocs AS Khroub-O.

Médéa et US Chaouia - CRB Aïn Fekroun, entre clubs du

milieu du tableau, qui promettent un débat palpitant. Autre match intéressant, le duel qui mettra aux prises le CA Bordj Bou Arreridj au MC Saïda, car les Criquets restent sur une très belle victoire en déplacement chez l'USMM Hadjout et voudront donc confirmer ce résultat devant leur public, tandis que le MCS, auteur d'un nul décevant à domicile contre la JSMB, cherchera probablement à se racher de cette déconvenue. De son côté, l'actuelle lanterne rouge, Paradou AC, qui reste sur une défaite à domicile (0-1) contre l'AS Khroub, sera appelée à effectuer un périlleux déplacement chez la JSM Skikda (11^e) et qui ne devrait lui faire aucun cadeau.

LE PROGRAMME :

Lundi 28 septembre 2015 :
ASO-OMA (18h00)
ASK-OMédéa (18h00)
CABBA- MCS (18h00)
USC- CRBAF (16h30)
JSMS- PAC (16h30)
USMBA-ABS (18h00)
CAB- MCEE (18h00)
JSMB- USMMH (16h30)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Accidents de la route

Huit morts et 89 blessés durant les dernières 24 heures

HUIT PERSONNES ont été tuées et 89 autres blessées dans 30 accidents de la route survenus dans 21 wilayas durant les dernières 24 heures, a indiqué dimanche le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Ces accidents ont causé des dégâts «matériels importants» à 46 véhicules, a précisé la même source, ajoutant que l'accident le «plus grave» était celui enregistré sur la RN 05 à Bordj-Bou-Argeridj. Cet accident a occasionné le décès de trois passagers d'un premier véhicule et des blessures diverses à neuf autres occupant deux autres moyens de transport, a expliqué le communiqué.

R. N.

Bordj Bou Argeridj

Les conventions avec les entreprises ont favorisé 3 000 postes d'apprentissage

PLUS de 3 000 postes d'apprentissage sont offerts dans la wilaya de Bordj Bou Argeridj à la faveur des conventions signées avec les entreprises industrielles locales, a affirmé dimanche la directrice de la formation professionnelle, Djazira Intinane. L'objectif est de parvenir à un taux de 50 pour cent d'intégration des stagiaires formés en apprentissage d'ici à 2017, a souligné la même responsable en marge de la cérémonie d'ouverture de la session de septembre organisée à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP). Sept nouvelles filières liées à la plasticulture, au jardinage, à l'aqua-

culture, à la céramique, à la topographie et à l'installation de panneaux photovoltaïques sont proposés pour cette rentrée, selon M^{me} Intinane. L'offre de formation professionnelle dans cette wilaya s'élève à 8 700 postes dont 2 900 en apprentissage, 2 800 en mode résidentiel, 295 en milieu rural, 160 en cours du soir et 355 pour les femmes au foyer, a-t-on noté. A cela s'ajoutent 450 postes pour les formations contractuelles avec les établissements pénitentiaires dans plusieurs spécialités dont la menuiserie d'aluminium, la couture et la coiffure, a-t-on encore ajouté de même source.

Satyf T.

El Eulma

Le corps découvert n'est pas celui de Anès

LE CORPS sans vie découvert vendredi à Djermane, près d'El Eulma (Sétif) n'est pas celui du petit Anès Berdjem, porté disparu depuis le 15 septembre dernier, a appris l'APS dimanche auprès d'une source proche du dossier. L'enquête est en cours en vue de l'identification de l'enfant retrouvé par un berger dans une petite forêt proche de la localité de Djermane, située à 7 km à l'est d'El Eulma, et en vue d'établir les circonstances de ce décès qui remonte à plusieurs jours au vu de l'état de décomposition du cadavre, a indiqué

cette source. Le fait qu'il ne s'agisse pas d'Anès Berdjem a redonné de l'espoir à ses parents et à ses proches qui ne désespèrent pas de voir l'enfant de 5 ans retourner chez lui sain et sauf. Les services de sécurité, aidés de la population de la wilaya de Mila, poursuivent, en tout cas, les recherches pour le retrouver. Le petit Anès qui réside à Chelghoum-Laid, a été vu pour la dernière fois au quartier d'El Kouf, à Mila, jouant non loin de la demeure de ses grands-parents.

Kheil Y.

Les rumeurs quant à la découverte du petit Anès Berdjem sont infondées

LES RUMEURS qui circulent au sujet de la découverte du petit Anès Berdjem, disparu il y a près de 2 semaines à Mila, sont «totalement infondées», ont indiqué dimanche les services de la sûreté de wilaya dans un communiqué transmis à l'APS. Signé de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le document, précisant que les recherches se poursuivent avec la même détermination, met l'accent sur «le rôle des médias» en direction de l'opinion publique afin d'«éviter la diffusion d'informations erronées». Les services de la sûreté de wilaya, ajoute le communiqué, poursuivent «méticu-

leusement et dans le calme» l'enquête autour de cette affaire de disparition «par tous les moyens disponibles et en coordination avec les autres services de sécurité et la justice». Les investigations ont été étendues à toutes les localités de la wilaya, et même en dehors de la wilaya, avec le soutien de la Direction générale de la Sûreté nationale, note encore le communiqué. Le document invite les citoyens à transmettre aux services de sûreté toute information, quelle qu'en soit l'importance, en se rendant au poste de police le plus proche ou en appelant le numéro vert 1548 ou encore le 17. APS

VERS UNE HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE



Djalou@hotmail.com

Corruption

Procès jeudi de l'affaire Chani-Boukhari pour malversations

■ Deux sociétés chinoises de téléphonie mobile, ZTE et Huawei sont également poursuivies dans cette affaire, et seront aussi rejugées. L'affaire avait connu plusieurs reports pour différentes raisons, à l'instar de l'absence des témoins et de l'interprète.

Par Yanis G.

Le procès après cassation de l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Mejdoub, tous deux poursuivis pour corruption, aura lieu jeudi prochain devant la cour d'appel d'Alger, a-t-on appris dimanche auprès de cette même cour. Deux sociétés chinoises de téléphonie mobile, ZTE et Huawei sont également poursuivies dans cette affaire, et seront aussi rejugées. L'affaire avait connu plusieurs reports pour différentes raisons à l'instar de l'absence des témoins et de l'interprète. Mohamed Boukhari

et Chani Mejdoub ont été condamnés en juillet 2012 en première instance par le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed à 18 ans de prison chacun. Cette peine a été commuée en décembre de la même année à 15 ans de prison par la cour d'appel d'Alger. Les deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, avaient été elles aussi condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics, et trois de leurs cadres en fuite avaient écopé d'une peine de 10 ans de prison. Après un pourvoi en cassation devant la Cour suprême, il a été décidé de rejuger les deux inculpés ainsi que les deux sociétés chinoises. Les

deux accusés avaient été poursuivis en 2012 pour «blanchiment d'argent et corruption», commis entre 2003 et 2006 au détriment d'Algérie Télécom, liés à des marchés dans le domaine de la téléphonie et de l'internet, selon l'arrêt de renvoi. L'affaire a éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise au Luxembourg, dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest, qui a mis au jour des informations sur des pots-de-vin versés par deux sociétés chinoises aux deux prévenus. Le pôle judiciaire spécialisé d'Alger avait aussitôt ouvert une enquête sur cette affaire, rappelle-t-on.

Y. G./APS

Bousculade en Arabie saoudite

Le bilan de la bousculade s'alourdit à 769 morts

Le bilan de la tragique bousculade lors d'un des rituels du pèlerinage à Mina près de La Mecque s'est alourdi à 769 morts et 934 blessés, a annoncé samedi le ministre saoudien de la Santé Khaled al-Faleh. Un précédent bilan du drame faisait état d'au moins 717 morts et 805 blessés. Le ministre saoudien de la Santé a attribué la bousculade meurtrière à Mina au manque de discipline des pèlerins qui ont tendance, selon lui, à ignorer les instructions des responsables du Hadj. Une enquête a été ordonnée par ailleurs par le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Nayef. Chaque année, des pèlerins trouvent la mort dans des bousculades à La Mecque sans qu'aucune solu-

tion ne soit trouvée pour remédier à ce phénomène récurrent. En janvier 2006, 364 pèlerins avaient péri dans une bousculade sur les mêmes lieux. Mais la pire tragédie avait eu lieu en juillet 1990: une gigantesque

bousculade s'était produite dans un tunnel de Mina, vraisemblablement à la suite d'une panne du système de ventilation. 1 426 pèlerins étaient morts asphyxiés.

Ouali T.

Décès d'un 8^e pèlerin algérien

UN NOUVELLE victime parmi les hadjis algériens décédés dans de la bousculade survenue jeudi dernier à Mina (près de La Mecque), a été enregistrée dimanche, portant ainsi le nombre de morts algériens à huit, a déploré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «En plus des sept décès annoncés dans notre communiqué du 26 septembre 2015 à 13h00, il a été malheureusement enregistré ce jour (dimanche) le décès d'une huitième victime», a précisé la même source, ajoutant qu'il s'agit de M^{me} Belghit Yamina, née le 31 décembre 1961, originaire de la wilaya de Mostaganem. Les trois blessés annoncés samedi et non encore identifiés, «sont en soins intensifs», a fait savoir le ministère.